

Département de la Dordogne  
**DOSSIER D'INVENTAIRE**  
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL DEPARTEMENTAL  
Conseil d'Architecture d'Urbanisme  
et d'Environnement de la Dordogne  
(C.A.U.E. 24).

LA PIERRE ANGULAIRE  
Généralisme mouvement  
Fédération de la Dordogne  
(Association loi de 1901)



**Arrondissement : Périgueux**  
**Canton : Périgueux nord-est**  
**Commune : Château-l'Evêque**  
**Lieu-dit : le bourg**  
**Édifice : Poids public**  
**DOSSIER n°**

## LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Références carte IGN : Géo Portail

**Longitude** (référée au méridien international) : **0.687017°**

**Latitude Nord** : **45.244282°**

**Altitude** : **102,35 m**

**Sauf indication contraire, les cartes sont représentées avec le « Nord en haut »**



## LOCALISATION CADASTRALE

Cadastre sur le site [www.cadastre.gouv](http://www.cadastre.gouv), mis à jour en CDIF le 21/03/2018, sur le site le 10/08/2018

Échelle d'origine : 1/1250

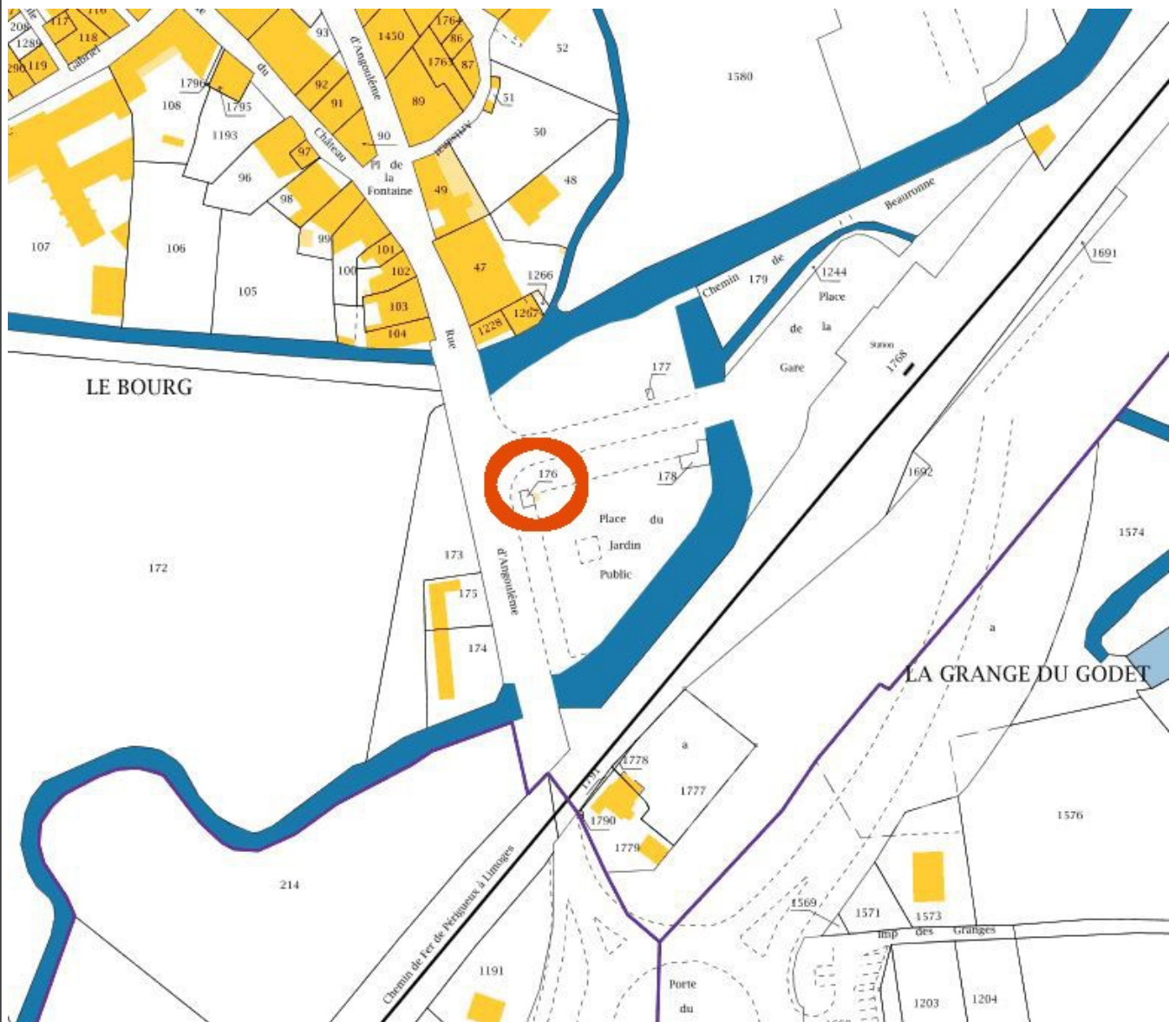
Section : D

Feuille n° D1

Parcelle n° 176 Superficie : 15 m<sup>2</sup> Nature : poids public

Propriétaire : la commune

**Sauf indication contraire, les cartes sont représentées avec le « Nord en haut »**



## LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

Cadastre en date de : 1828

Échelle d'origine : 1/2500

Section : E dite du bourg

Feuille n°E4

Parcelle n° 1038

Superficie : 1 ha 5330

Nature : pré

Propriétaire : Pugnet Martial, aubergiste à Château-l'Evêque

**Sauf indication contraire, les cartes sont représentées avec le « Nord en haut »**



## ENVIRONNEMENT

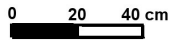
Carte géologique (B.R.G.M.) extraite de géoportail



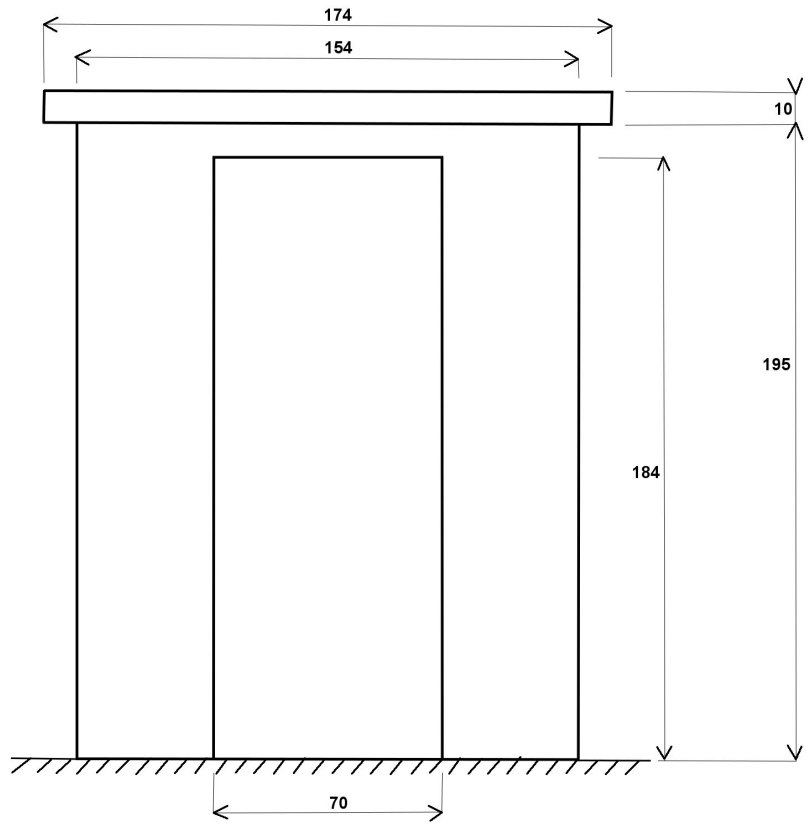
Nature du sol et particularités paysagères :

DESCRIPTIF GRAPHIQUE

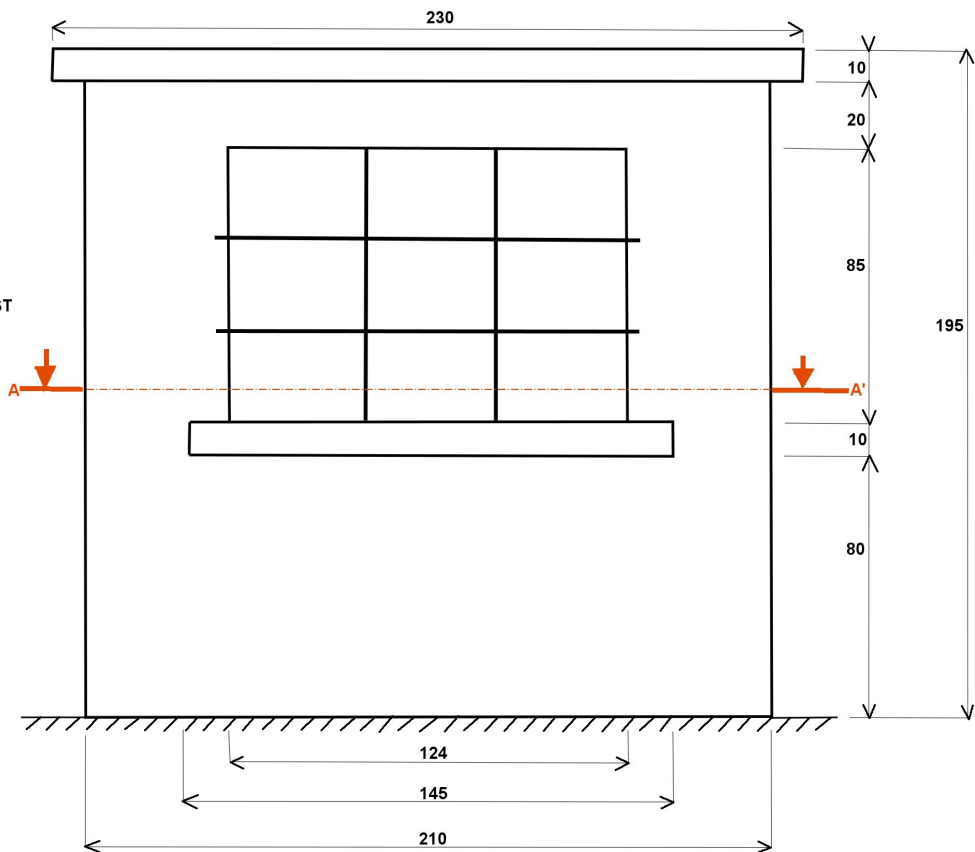
Elévations



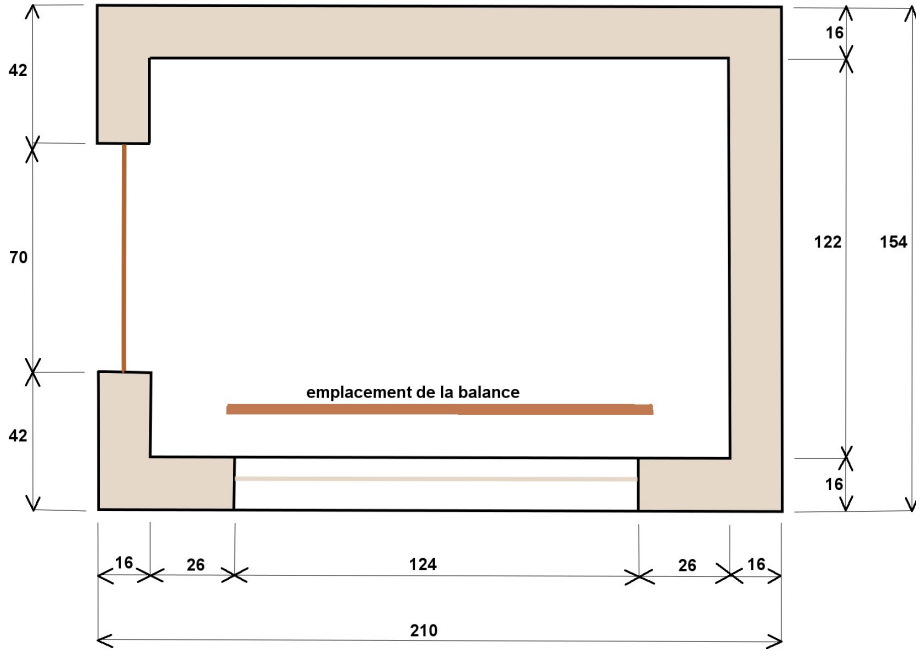
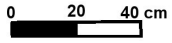
NORD



OUEST



# Coupe A A'



## DESCRIPTIF ECRIT

L'ancienne bascule publique est située en bordure de la rue principale du village, juste après le passage à niveau et à proximité du monument aux morts.

Le pont existe toujours sur le trottoir, il mesure environ 3,60 m sur 2,30 m (ce qui n'est pas les dimensions portées sur le bon de commande : 4,50 m x 2,10 m). Il porte la marque : Soci été des ponts à bascule Voiron.

Le kiosque pour abriter les balances est très différent du modèle du constructeur : c'est un petit bâtiment qui semble construit en béton. De base rectangulaire (1,54 m sur 2,10 m), haut d'1,65 m, il est couvert d'un toit plat en béton qui déborde de 10 cm sur chaque côté. Il comporte une porte (70 cm de large sur 1,84 m de haut) sur la face nord et une large fenêtre (1,24 m de large sur 0,85 m de haut) sur la face ouest, parallèle à la rue.

Le bâtiment ne comprend à l'intérieur que les balances qui portent la marque de Jacky Combeau à Périgueux.



## DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE





Photo aérienne (Géo portail)



## HISTORIQUE ET SOURCES DOCUMENTAIRES

Lors de sa réunion du 21 juillet 1912, le conseil municipal décida « à l'unanimité » de faire installer une bascule publique. Le registre n'indique malheureusement pas, ni à cette date, ni auparavant, les raisons de cette décision.

Le conseil voulait installer cette bascule à côté de la gare mais le terrain appartenait à la Compagnie d'Orléans qui se fit tirer l'oreille pour céder l'emplacement. Le registre des délibérations n'informe pas sur la solution finale trouvée (achat ou location ?) à ce moment-là ; plus tard, la commune acheta toute la place dite des Ormeaux à la Compagnie d'Orléans.

La bascule commença à fonctionner à la fin de l'année 1913. Les tarifs étaient relativement modestes : charrettes de toute nature, 0,50 F/pesée ; bœufs, 0,50 F/paire ; veaux, moutons et porcs, 0,10 F/tête jusqu'à concurrence de 5.

En 1929, la bascule rapporta 450 F, dont la moitié fut versée au peseur à titre d'honoraires. En 1931, elle rapporta 330 F.

La bascule dut fonctionner au moins jusque dans les années 50 puisqu'en 1947, le registre des délibérations du conseil municipal indique qu'elle nécessitait des réparations, dont il ne donne pas la nature, pour une somme de 16 800F. Ces réparations furent effectuées par la société GRG à Périgueux.

Sources orales :

Sources écrites :

AD 24, 12 O 347

Archives municipales de Château-l'Evêque, Délibérations du conseil municipal

## **DEVENIR DE L'ÉDIFICE OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS DU RÉDACTEUR**

Edifice en bon état.

## **RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**

**Noms et prénoms des rédacteurs :** Catherine Schunck (antenne de Périgueux)

**Dossier achevé le :** 14 septembre 2018

# PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE

Source : AD 24, 12 O 347

Devis définitif pour la fourniture et l'installation d'un Pont à Bascule dans la Commune de CHATEAU LEVEQUE Arrt de Périgueux (Dordogne)

**CHARACTÉRISTIQUES**

1. PONT à BASCULE à peser les voitures, monté en couvrelage fonte simple, tablier en chêne goudronné, solidement ferré et boulonné, avec trempes de visite, mètrel appareil à colonne centrale, double romaine sans impression du poids, charpente et mécanisme en acier, fabrication robuste garantie CINQ ans contre tous défauts de construction, tablier de 4m50 x 2m10, portée 6000 k. y compris feuilles, fondations, maçonneries et kiosque Chalet en maçonnerie de briques du modèle du constructeur pour l'abri de l'appareil des romaines

au prix de frs ..... 1950

que la Commune paiera dans les 3 mois de l'installation

Matériel rendu Franco en gare destinataire et envoi d'un Chef monteur pour la pose.

**TEINTES CONVENTIONNELLES**

- 1. Bois
- 2. Fer ou acier
- 3. Zinc
- 4. Pierre de taille
- 5. Maçonnerie de moellons
- 6. Maçonnerie de briques

**CE DEVIS RÉSERVE À LA CHARGE DU CLIENT :**

Le camionnage de la gare d'arrivée à pied d'œuvre ;

Les aides nécessaires au monteur au moment de la pose ;

La vacation de M. le Vérificateur des Poids et Mesures, pour l'apposition de la lettre annuelle, conformément aux prescriptions légales

Voiron, le 25 Juin 1913

Présenté par M. H. LONJARET Constructeur à Voiron (Isère)

Contratement à la gravure et dressés le Kiosque Chalet sera couvert en tôle galvanisée.

**APPROUVÉ** par le Préfet de la Dordogne le 1er Août 1913

**APPROUVÉ** par le Maire de CHATEAU LEVEQUE le 1er Août 1913

**APPROUVÉ** par le Maire de CHATEAU LEVEQUE le 1er Août 1913

**APPROUVÉ** par le Maire de CHATEAU LEVEQUE le 1er Août 1913

Sur les dimensions et portées

Les ponts à bascule destinés au pesage des charrettes ou voitures à 2 roues seulement, sont construits dans les dimensions de 1<sup>m</sup>10 de long sur 2 mètres de large, leur portée est de 3.000 - 5.000 - 8.000 et 10.000 kilogrammes. Coax destinés au pesage des chars, camions et en général des voitures à 4 roues, sont construits dans les dimensions de 3<sup>m</sup> - 3<sup>m</sup>50 - 4<sup>m</sup> - 4<sup>m</sup>50 - 5<sup>m</sup> - 5<sup>m</sup>50 - 6<sup>m</sup> de long sur 2<sup>m</sup>10 ou 2<sup>m</sup>20 de large ; leur portée est de 5.000 - 6.000 - 8.000 - 10.000 - 12.000 - 15.000 et 20.000 kilogrammes. Les dimensions et portées les plus usitées pour Poids Publics sont celles de 4 mètres et 5 mètres de long en 8.000 et 10.000 kilogrammes.

Sur l'appareil des romaines

L'appareil des romaines est placé normalement à 2/70 de l'axe du tablier du pont à bascule, et il peut être abrité : soit dans un kiosque ou bureau de pesage ad-hoc ; soit dans un abri en fer fermant à clé.

**REMARQUES SUR LES PERFECTIONNEMENTS DIVERS INDIQUÉS AU RECTO**

**IMPRESSION DU POIDS.** - L'impression du poids supprime toute cause d'erreur dans l'inscription des pesées ; les empreintes obtenues sont nettes et régulières et cette régularité est une preuve de plus de la justesse des opérations de pesage qui ont ainsi un caractère d'authenticité irréfuttable. Le curseur de l'appareil est en bronze massif et tous les organes soigneusement construits, assurant un fonctionnement de longue durée.

**SYSTÈME VÉRIFICATEUR.** - Le système VÉRIFICATEUR breveté s.g.d.g. dispense l'acquéreur de fournir au service des Poids et Mesures, les 1000 kilogrammes de poids étalons imposés aux autres systèmes pour leur vérification périodique ; de plus il permet de faire la preuve de l'exactitude des pesées.

La vérification périodique des appareils de ce système se fait avec 100 Kil. de matières pondéreuses ou mieux 5 poids de 20 Kilogrammes.

**CANIVEAU EN FONTE.** - Le caniveau en fonte remplace le canal en maçonnerie ; il parachevé l'installation en la rendant entièrement métallique, ce qui facilite davantage les déplacements ultérieurs.

**Remarques :**

L'économie dans l'achat d'un pont à bascule ne réside pas seulement dans le prix du mécanisme, mais surtout dans le prix de revient total de l'installation, dans les frais d'entretien et dans le produit de l'exploitation.

Nos appareils, soigneusement construits, réunissent toutes ces qualités, et la confiance qu'ils inspirent au public leur assure une exploitation productive ; nos nombreuses références en France et à l'Étranger en témoignent hautement.

MARCHE

Entre Monsieur Sieur Matignon agissant en qualité de Maire de la Commune de Château Leveque d'une part

et Monsieur H. LONJARET, constructeur d'instruments de pesage à Voiron (Isère), d'autre part :

Il est convenu qu'il suit :

Monsieur le Maire confie à M. LONJARET, qui accepte, la construction d'un pont à bascule à peser les voitures de la force de 6000 kilogrammes, et de la dimension de 4m50 de long sur 2m10 de large. Cet appareil sera du système Double Romaine colonne centrale modèle 1911 la charpente sera en acier double I, le tablier en bois de chêne, goudronné, solidement ferré et boulonné et le mécanisme en fer forgé, en un mot cet appareil sera construit selon les règles de l'art et garanti contre tous défauts de construction pendant cinq ans. Ne sont pas compris dans cette garantie, les défauts provenant de force majeure, de manque d'entretien ou d'usage naturel de l'instrument.

Le Pont à Bascule sera monté sur couvrelage fonte simple et l'installation comprendra en outre, un kiosque-chalet du modèle du constructeur pour l'abri de l'appareil des romaines.

Les fouilles et fondations en terrain ordinaire, les maçonneries des fondations, le transport du matériel jusqu'en gare de Château Leveque ainsi que le montage au lieu d'emploi, par un ouvrier du fournisseur, sont à la charge de ce dernier. Il reste à la charge de la Commune : le camionnage du matériel de la gare à pied d'œuvre, l'aide au monteur pour la manipulation des pièces lourdes, l'enlèvement des débris et les travaux jugés utiles par Monsieur le Maire en dehors du périmètre du pont à bascule.

Le prix du présent marché est fixé à la somme de mille-neuf-cent-cinquante francs (Fr. 1950) que la Commune paiera dans les trois mois de l'installation.

Le poinçonnage à la marque première seul est à la charge du constructeur.

La formalité d'enregistrement sera faite à la diligence de Monsieur le Maire, mais M. LONJARET en remboursa les frais.

Le présent marché ferme pour le fournisseur ne sera définitif pour la Commune qu'après l'approbation préfectorale.

Suit double à l'effet de l'imp. cinq cent mille francs de la Commune de Château Leveque

**APPROUVÉ** par le Maire de CHATEAU LEVEQUE le 1er Août 1913

**APPROUVÉ** par le Maire de CHATEAU LEVEQUE le 1er Août 1913

**APPROUVÉ** par le Maire de CHATEAU LEVEQUE le 1er Août 1913

**APPROUVÉ** par le Maire de CHATEAU LEVEQUE le 1er Août 1913

Archives municipales de Château-l'Evêque  
Extraits des registres des délibérations du conseil municipal

21/07/1912

*Bascule publique* A l'unanimité le conseil municipal décide de faire installer une bascule publique et charge la commission de trouver un endroit convenable a son installation

10/11/1912

*Entretien pour la bascule* de faire exécuter ces réparations le plus tôt possible.  
Ensuite M<sup>r</sup> le Maire donne lecture d'une lettre de M<sup>r</sup> Duplais chef de Section a la C<sup>o</sup> d'Orléans au sujet de l'achat de l'emplacement pour la bascule publique. A l'unanimité le conseil approuve et offre pour l'achat de <sup>5</sup> m<sup>2</sup> terrain la somme de 50 francs et pour la location de la place des omnibus la somme de 40 francs par an. ces sommes seront payées sur les fonds disponibles

27/04/1913

*Bascule publique* Le Secrétaire  
Après lecture du procès-verbal de la dernière séance Monsieur le Président donne lecture d'une lettre de M<sup>r</sup> Duplais chef de Section a la C<sup>o</sup> d'Orléans. Cette dernière se refusant a vendre a commune l'emplacement projeté pour la bascule publique mais elle consent a le laisser en location a titre précaire moyennant la somme de un franc l'an. Son M<sup>r</sup> le Maire propose un emplacement (propriété de la commune) situé en face l'entrée du cimetière. M<sup>r</sup> Lavinet fait entendre qu'avant de prendre une décision il serait utile de se transporter sur les lieux.  
Ensuite M<sup>r</sup> le Maire donne connaissance au conseil de plusieurs devis provenant de différents fabricants d'instruments de pesage. La Société anonyme a Vourion (Isère) faisant les meilleures conditions, a l'unanimité le conseil décide de s'adresser a cette dernière et vote la somme de 2500 francs a prendre sur les fonds disponibles, le manquant sera fait sur le reliquat des Postes et télégraphes.

20/11/1913

*Tarif et location de la bascule* prise sur les fonds disponibles  
Monsieur le Maire prie le Conseil de vouloir bien arrêter le tarif a appliquer pour la bascule publique, lequel a été arrêté ainsi qu'il suit

Charrettes de toute nature	0 <sup>+</sup> 50	la pesée
Bœufs	0 50	la pesée
Moutons, veaux et porcs	0 10	par tête, jusqu'à concurrence de 5.

Le Conseil décide d'accorder le perage de la bascule a Monsieur Dubois qui se chargera de son entretien et aura la moitié du produit